

# “Petites villes de demain” : renforcer leur attractivité

**Mercredi, 14 maires de Côte-d'Or, 11 intercommunalités, le préfet de Côte-d'Or Fabien Sudry et le président du conseil départemental François Sauvadet ont échangé pendant plus de deux heures. Objectif de ces débats : faire le point sur le dispositif “Petites villes de demain”.**

Lancé en octobre, le programme “Petites villes de demain”, établi sur six ans, a pour but « de conforter le rôle majeur des petites villes dans la transition écologique et l'équilibre territorial, afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et hors métropoles ». Mille communes sont engagées dans le dispositif et vont bénéficier sur six ans d'une partie des fonds du plan de relance de 100 milliards d'euros initié par le gouvernement, à hauteur de 3 milliards d'euros.

Sur la Bourgogne-Franche-Comté, 104 communes ont été



**Mercredi 27 janvier, les 14 maires des “Petites villes de demain” côte-d'oriennes, le préfet et le président du conseil départemental ont évoqué ce programme doté de 3 milliards d'euros à l'échelle nationale. Photo LBP/E. F.**

désignées. Elles sont 14 (\*) en Côte-d'Or. Lors d'une réunion au conseil départemental, son président François Sauvadet a fait part de sa volonté de proposer son « ingénierie dans différents domaines pour la mettre au service des villes retenues ». Pour ce faire, une convention entre l'État et le Département doit être finalisée prochainement. La première étape de la

mise en œuvre de “Petites villes de demain” consiste à recruter un chef de projet, poste financé à 75 % par l'État avec un plafond de 50 000 €. Il aura pour mission d'identifier les potentialités de développement, afin de renforcer l'attractivité de villes « fragilisées démographiquement ou marquées par la paupérisation de certaines populations », ainsi que le précise

Laurence Porte, maire de Montbard, qui a en ligne de mire la revitalisation du centre-bourg de sa commune, engagée depuis quatre ans pour plus de 10 millions d'euros.

## Des pôles d'équilibre secondaires

De l'avis de Marie-Claire Bonnet-Vallet, premier édile de Pontailleur-sur-Saône et présidente

de la communauté de communes Auxonne-Pontailleur Val de Saône, il est indispensable de créer « des pôles d'équilibre secondaires ». Elle évoque, à cet égard, le projet de tiers-lieu mené en vue de redynamiser le quartier de la gare d'Auxonne. Enfin, Gilles Delepau, maire de Brazey-en-Plaine, entrevoit la possibilité d'accélérer la mise en place d'une infrastructure de télémédecine. Des projets transversaux devant favoriser l'émergence de « nouvelles centralités », pour que « les petites villes d'hier » basculent « vers l'avenir », comme l'a fait remarquer Laurence Porte.

**Eve FARAH**

(\*) Châtillon-sur-Seine, Montbard, Semur-en-Auxois, Venarey-les-Laumes, Is-sur-Tille, Vitteaux, Saulieu, Pouilly-en-Auxois, Arnay-le-Duc, Genlis, Brazey-en-Plaine, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Seurre.